

CRISE DE CROISSANCE

L'Aurore boréale dans une impasse

JEANNE BEAUDOIN

Le départ de Madame Chantal Rivest, longtemps directrice de l'Aurore boréale au bureau de direction de l'Association des Franco-yukonnais, a donné un dur coup au seul journal francophone du Yukon. Pendant plus de trois ans, Madame Rivest a fait preuve d'une dévotion admirable et sous son aile, l'Aurore boréale est devenue un instrument d'information de qualité.

Mais voilà qu'on s'inquiète. Il semble bien que l'Aurore boréale n'atteindra pas son 4e anniversaire. En effet, la voix de la dernière frontière est sur le point de s'éteindre. Extinction totale... Roger Bouchard soulevait déjà l'existence d'un malaise profond dans son article "Y a-t-il un avenir pour l'Aurore boréale" paru dans l'Aurore boréale d'octobre dernier. Le journal des francophones du Yukon montre de sérieux symptômes de "bénévolite aigüe" ou de "volontarisme maligne".

À la fin septembre 86, Paul Denis, président de l'Association de la Presse Francophone hors Québec, donne un atelier en journalisme à l'équipe de l'Aurore boréale. Le chat sort du sac; parallèlement à l'ate-

lier, on discute du problème auquel l'équipe fait face, on tente de le définir et de trouver des solutions intermédiaires. Roger Bouchard, qui depuis le départ de Madame Rivest était directeur du journal, fait part aux participants de son intention d'abandonner la direction de l'Aurore boréale: le fardeau est trop lourd à porter et la tâche est ingrate de surcroît. La dévotion a ses limites.

La rédaction et la révolte des articles ne constituent pas le problème majeur; le graphisme et le montage, compte tenu de l'équipement et de l'espace rarissimes dont dispose l'équipe, sont davantage responsables de la grande lassitude éprouvée par le directeur du journal et ses bénévoles. Le problème réside bien plus dans une carence au niveau de la coordination de l'Aurore boréale que dans le manque de textes soumis. Il y a beaucoup trop à faire avec trop peu de moyens et l'argent est un moyen on ne peut plus efficace... La voix française de la dernière frontière a reçu cette année de Bon-Papa-Secrétariat-d'État la "gras-sette" somme de 3,000\$ pour la publication de 10 numéros. Ce montant ne couvre que les frais d'expédition puisque l'Aurore boréale ne bénéficie pas, aux postes canadiennes, du tarif 2e

classe.

Pour le Secrétaire d'État, la situation a toujours été confortable jusqu'à maintenant; l'Association des Franco-yukonnais a pris les bonbons qu'on lui offrait - plus nombreux d'année en année, il faut le reconnaître - et s'est tue, tellement qu'aujourd'hui elle risque

d'en perdre la voix... Les participants de l'atelier croient que l'Aurore boréale ne survivra que si l'on trouve des fonds pour assurer un salaire, ou un demi-salaire à la limite, afin de doter le journal d'un(e) coordonnateur(trice). C'est l'impasse.

Pour amoindrir la crise, Paul Denis qui est aussi directeur du

journal "Le Franco" d'Alberta offre à l'équipe de faire, à Edmonton, la photo-composition, l'impression et le développement des photos pour un prix comparable à celui

Voir JOURNAL page 3



Christine Clercy, présidente de l'AFY, remet une plaque souvenir à Lise Peace pour ses efforts et son impartialité. Voir BÉNÉVOLAT À L'HONNEUR page 5.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT: DEUX POIDS, DEUX MESURES

JEANNE BEAUDOIN

"Le Secrétariat d'État, dans sa politique existante, n'est pas censé aider les organismes à publier des journaux", de souligner Madame Huguette LeClerc, agente principale au développement social à la promotion des langues officielles pour les régions de la Colombie-Britannique et du Yukon. La seule raison pour laquelle le Secrétariat d'État subventionne l'Aurore boréale est que l'on reconnaît le journal comme outil de communication servant à informer les membres de l'AFY. Madame LeClerc peut facilement, selon ses dires, défendre ce principe auprès de la direction de la promotion générale des langues officielles puisque le montant alloué, 3,000\$ pour la publication de 10 numéros en 1986, couvre presque uniquement les frais postaux encourus par l'AFY pour assurer la livraison de l'information contenue dans l'Aurore boréale à ses mem-

bres. Vous me suivez? Autrement dit, le Secrétariat d'État fait preuve de générosité en prévoyant 3,000\$ de frais possibles dans le secteur des communications, chapitre presse écrite. C'est sa façon de reconnaître la différence de réalité(s) des Franco-yukonnais si profondément atteints de norditude.

"En finançant partiellement l'Aurore boréale, le Secrétariat d'État aide l'AFY à s'aider", ajoute Madame LeClerc. On s'attend, à la promotion des langues officielles, à ce que le journal génère ses propres revenus. L'idée est aberrante quand on sait qu'un journal régulier en milieu non minoritaire ne s'auto-finance pas avant 2 ou 3 ans! Madame LeClerc insiste aussi sur le fait que la politique développée en consultation avec l'ApfhQ défend l'indépendance journalistique. Si le Secrétariat d'État finance la publication d'un journal francophone hors Québec, le principe d'indépendance journalistique est fortement mis en cause. D'autre

part, si l'on subventionne un tel journal, de dire l'agente principale, il crée un précédent et risque de devoir financer tous les autres.

Madame LeClerc nous suggère donc d'augmenter le coût du membership annuel, celui de l'abonnement au journal, de vendre davantage de publicité, de vérifier auprès du lecteur si l'existence de l'Aurore boréale est un besoin réel au sein de la communauté franco-yukonnaise. Des solutions qui n'en sont pas, qui manquent de réalisme et qui en disent long sur cette pseudo reconnaissance de notre chère norditude! Le problème est réel et bien sérieux; si on ne le règle pas d'une façon ou d'une autre, il conviendra alors de s'interroger sur la raison d'être du programme de promotion des langues officielles. La dévotion de Madame Rivest, rédactrice en chef de l'Aurore boréale pendant plus de 3 ans, tout admirable soit-elle, ne sert plus ici la francophonie. Notre agente au

Secrétariat a eu la chance d'avoir des sujets faciles à mater.

Au bout de l'arc-en-ciel, cependant...

Voilà. C'est le traitement que reçoit l'Aurore boréale, c'est le "rationnel" derrière l'extinction probable de la voix de la dernière frontière. Pendant que le Yukon français regarde, avec impuissance, ses goussets vides, un peu plus à l'est, aux Territoires du Nord-Ouest pour tout dire, le trésor sous l'arc-en-ciel n'est plus un mythe depuis janvier 1986... La Fédération culturelle franco-téNOise a

reçu, en 86, un montant de 50,000\$, en sus de son budget annuel, visant à développer le secteur des communications. 24,000\$ allaient à l'embauche d'un agent de développement. Interrogée sur l'apparente politique des deux poids, deux mesures du Secrétariat d'État, Madame LeClerc insiste sur le fait que l'argent n'est pas allé au financement du journal à proprement parler et que le projet rencontrait les critères et objectifs du programme de promotion des langues officielles.

Voir EMBAUCHER page 3

À l'occasion du Nouvel An,
l'équipe l'Aurore boréale
vous offre ses meilleurs vœux

EDITORIAL

Neige, neige tourbillonne...

L'Aurore boréale, de petit bulletin mensuel qu'elle était à sa naissance en 1983 est devenue un médium d'information respectable. L'Aurore boréale constitue la seule représentation qu'aient les Franco-yukonnais dans le monde de la presse écrite; c'est l'outil de revendication par excellence et un des moyens les plus efficaces de lutte contre l'assimilation. L'Aurore boréale, en fait, c'est l'organe officiel de la francophonie yukonnaise, primordial à la survivance de sa culture. La disparition de l'Aurore boréale entraînera inéluctablement des conséquences désastreuses pour l'Association des Franco-yukonnais, pour ses membres et ses sympathisants. En l'occurrence, la crédibilité et la solidité acquises au cours des ans par l'AFY seront gravement ébranlées; en effet, en perdant l'Aurore boréale, l'Association sera privée d'un organe vital. Sa voix officielle ne sera plus...

La création d'un poste de coordination à l'Aurore boréale est maintenant indispensable si l'on veut sauver son existence. Les bénévoles sont essouffés; au seuil de l'écoeurement total, ils exigent qu'un(e) coordonnateur(trice) vienne alléger leur tâche.

Cette personne sera responsable du contenu, de la mise en page, de la vente de publicité et de l'aspect administratif du journal. Au niveau du contenu, le choix des sujets traités, la répartition des tâches, l'affectation des correspondants à des sujets donnés ainsi que leur supervision, et l'obtention de tous les éléments visuels (photos, logos, illustrations, annonces publicitaires, etc.) constituent les fonctions principales du coordonnateur. Par ailleurs, cette personne devra voir à la correction des textes, elle établira l'ordre de priorité des articles dans les mises en page provisoire et définitive. Le graphisme et le montage du journal lui incombent. Elle sera d'autre part responsable de la vente d'annonces publicitaires et, en ce sens, s'assurera de la création éventuelle de campagnes de promotion. Elle s'occupera de toute la correspondance relative au journal, de son expédition postale. Finalement, la personne embauchée aura pour fonction "ultime" d'obtenir, pour l'Aurore boréale, le statut de 2e classe aux postes canadiennes ainsi que de trouver des subventions pour assurer sa continuité à long terme.

Voilà. Une preuve de plus que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. C'est des sous dont on a besoin. Hélas! C'est justement au niveau de la formulation que le bât blesse chez nous... Il semble que l'on doive, pour être compris et par extension, pour que notre demande de subvention rencontre les critères et objectifs du Secrétariat d'État, se livrer à toute une série d'acrobaties stylistiques en terminologie bureaucratique. On demande les choses trop simplement et clairement sans doute. Il faudrait avoir l'air de demander des sous pour autres chose. Certains sont passés maîtres dans l'exercice de cet art... Des précédents, il y en a eu. L'Aquilon des Territoires du Nord-Ouest et le Gaboteur de Terre-Neuve et Labrador en sont. Faites-nous signe, s'il vous plaît!

On s'interroge à savoir si le Secrétariat d'État comprend les enjeux et les réalités de notre "norditude". La francophonie du Yukon n'est ni paresseuse, ni désintéressée. Le bénévolat a ses limites et c'est faire preuve de mauvaise volonté que de refuser de l'admettre. Qu'on nous aide à nous aider, soit. On a cette étrange sensation cependant qu'entre les lignes ça veut dire qu'on a décidé de nous laisser mourir à petit feu. C'est là qu'on se rebiffe avec l'énergie qu'il nous reste en sachant que c'est un peu ridicule de la dépenser là. On devrait garder nos forces pour aller faire nos courses du Temps des Fêtes...

P.S.: **Joyeux Noël, Bonne Année et Paix sur la Terre aux personnes de bonne volonté!**

JEANNE BEAUDOIN

L'équipe de l'émission "**RENCONTRES**"
souhaite de Joyeuses Fêtes
à tous ses auditeurs et auditrices.



Portez-vous bien
et continuez à synthoniser CBC Yukon,
tous les dimanches à 19h05



Est-ce que ça te dérange que je parle français?

Peut-être que oui. Peut-être que non.

Tout dépend avec qui, mais surtout comment...

La langue maternelle, c'est quelque chose qui tient à coeur. Parce qu'on s'y sent à l'aise. Parce qu'elle fait partie intégrante de la personnalité de chacun. L'usage de la langue maternelle ne devrait donc pas poser de problème puisqu'elle est le véhicule de cette si chère liberté d'expression.

Voilà donc où nous en sommes: la liberté d'expression.

Pouvoir se dire, se raconter, s'exprimer.

Liberté: choisir sans contrainte, selon sa convenance, selon son désir, selon sa propre détermination.

On pourrait s'arrêter.

On pourrait s'arrêter là et crier très fort, porter très haut ce principe fondamental de toute société démocratique.

Mais n'y a-t-il rien de plus à dire?

Ne devrait-on pas, lorsqu'on parle de liberté, porter un regard sur celle des autres? Est-ce toujours vrai que sa liberté s'achève lorsque celle de l'autre commence?

Non. Il est possible de vivre côte à côte, librement, sans qu'un pas devant oblige l'autre à faire un pas en arrière. Il est possible d'être et de laisser vivre. De parler et d'écouter aussi.

La liberté d'expression, c'est parler, mais écouter aussi. La liberté d'expression, c'est celle des autres aussi. Pourquoi alors le français au Yukon serait-il vu comme une menace? Menace pour qui, menace pour quoi?

Pour l'anglophone qui voit le français devenir un pré-requis au travail. Pour les administrations de tous les niveaux qui doivent éventuellement s'ajuster au fait français et absorber les coûts inhérents au bilinguisme.

Menace, réellement? Dans sa

façon de faire, peut-être. Mais pas dans sa façon d'être. Le français, par lui-même, ne peut être une menace. C'est un fait, rien de plus. Et le fait français au Yukon, il existe, il est en plein essor. C'est une réalité.

Le défendre? Non. L'affirmer, l'afficher, en être fier. Aimer assez sa langue pour vou-

loir la conserver. La promouvoir sans l'obliger. La considérer non comme une obligation, mais comme un droit. Un droit pour soi sans être une obligation pour les autres. Liberté en fait.

Nul besoin alors de parler de "courage" quant aux différences. Simple fierté...

CLAUDETTE VOYER

Douze moyens de tuer une association

1. N'assistez pas aux réunions.
2. Si par hasard vous venez, arrivez trop tard.
3. Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
4. N'acceptez jamais de postes, c'est plus facile de critiquer que de réaliser.
5. Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre d'un comité et, si vous en faites partie, ne faites jamais de suggestions.
6. Si le président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire; après la réunion, dites à tout le monde comment les choses auraient dû se passer.
7. Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand d'autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout coeur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'association est conduite par une clique.
8. Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.
9. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.
10. Plaiguez-vous qu'on ne publie jamais rien au sujet de votre activité.
11. Gardez-vous bien de prendre connaissance de bulletins ou publications pertinents qui vous parviennent régulièrement.
12. La solidarité c'est trop beau pour être vrai, voyons. Les affaires sont les affaires.

JEANNE

Note: À l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'AFY, il me semblait tout indiqué de vous faire part de ce trésor. J'en ignore la source exacte. Si vous pouvez m'éclairer à ce sujet, je vous prie de le faire.

ERRATUM

En page 9 de l'Aurore boréale de novembre 1986, dans l'entrefilet traitant de l'affaire Saint-Jean, le juge Perry Meyer de la Cour Suprême du Yukon devenait, par inadvertance de notre part, juge de la Cour Suprême du Canada. Désolés de l'erreur!

l'aurOre boréale

la voix française de la dernière frontière

L'Aurore boréale est publiée par les Publications Franco-Yukonnaises Ltée, organisme sans but lucratif.

Membre-associé

Abonnements: Les demandes d'abonnement, les avis de changement d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante: L'Aurore boréale, Case Postale 5205, Whitehorse, Yukon, Y1A 4Z1. Tél.: (403) 668-2663

Un abonnement individuel d'un an (10 numéros) coûte 8\$ (Canada) et 12\$ (étranger). La parution est prévue le 3e vendredi de chaque mois, à l'exception de janvier et juillet, mois de relâche.

La publication de ce journal est réalisée grâce à une subvention de Secrétariat d'État.

APF

Association de la presse francophone hors Québec

• F.F.H.Q.: Relations plus étroites avec les communautés

M. Aurèle Thériault, directeur général de la FFHQ, était de passage à Whitehorse les 5, 6 et 7 décembre. Il prenait part, à titre d'observateur, à l'assemblée générale annuelle de l'AFY et profitait de l'occasion pour exposer aux membres présents les priorités de la FFHQ.

La FFHQ est un organisme politique national ayant pour objectif principal de faire du lobbying auprès du gouvernement du Québec. Elle compte parmi ses membres 9 provinces et les 2 territoires.

On a souvent reproché à la FFHQ d'avoir peu de relations directes avec les communautés

qu'elle représente; dans le passé, il semblerait que ses interventions étaient parfois détachées de la réalité des minorités pour lesquelles elle devait supposément travailler en coulisses. Une des résolutions de la FFHQ est maintenant d'établir des relations étroites avec ses communautés-membres et d'intervenir avec les communautés auprès du gouvernement plutôt que d'intervenir pour elles.

Interrogé sur la disparition possible de l'Aurore boréale, M. Thériault a manifesté son incrédulité sur la façon dont le Secrétariat d'État transige avec

l'AFY sur une question aussi importante que les communications. L'Aurore boréale étant la voix officielle des Franco-yukonnais, M. Thériault croit qu'il est impératif de prendre les dispositions nécessaires pour assurer sa survie et pour obtenir du Secrétariat d'État une subvention destinée à embaucher une personne pour s'occuper du dossier.

• Commissariat aux langues officielles

M. Paul Mahé, agent régional au bureau du Commissaire aux langues officielles, était récemment de passage à Whitehorse afin de jauger la situation des

services en français offerts par les divers ministères fédéraux et de faire pression auprès des directeurs de ces ministères pour que soit respecté le droit des francophones d'être servis dans leur langue.

M. Mahé, prenant la parole devant les membres de l'AFY lors de leur assemblée générale annuelle, leur a fait part des objectifs et de la raison d'être

du Commissariat aux langues officielles. Il les a par ailleurs invité à porter plainte au bureau du Commissaire si, lors de leurs "transactions" avec les ministères fédéraux du territoire, ils se sentent lésés dans leurs droits, soit à cause d'attitudes discriminatoires des employés envers eux, soit à cause du manque ou de l'absence de services en français.

JOURNAL

suite de la page 1

qu'on nous fait à Whitehorse pour l'impression seulement du journal. L'offre est alléchante, les bénévoles se sentent soulagés. Ils pourront mettre leurs énergies à la rédaction.

La directrice générale de l'AFY, Madame Andrée North, participe à l'atelier et semble très optimiste quant à la possibilité de dénicher une subvention permettant la création d'un poste de coordination aux Publications franco-yukonnaises. Il existe en effet au territoire un programme de développement de l'emploi, subventionné conjointement par le territorial et le fédéral, visant à aider une clientèle défavorisée en matière d'emploi à réintégrer le marché du travail et à acquérir une formation professionnelle. La résolution d'approcher le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, au fédéral, et le ministère de l'Éducation, au territorial, est donc prise. Le ciel est au bleu clair, les vibrations atmosphériques, de bon augure.

Les brises automnales, les grands froids et les premières

neiges ont balayé octobre et novembre. L'enthousiasme qu'avait suscité la visite de M. Denis s'est tellement calmé qu'on reste là à se demander s'il a déjà été réel. La qualité de présentation de l'Aurore boréale lui confère une image plus professionnelle, il est vrai, mais les coûts d'imprimerie s'avèrent relativement plus importants que ceux dont il avait été question en septembre 1986.

La vente d'annonces publicitaires parvient difficilement à couvrir les frais encourus par la publication. Au Secrétariat d'État, on s'attend à ce que la publicité génère assez d'argent pour assurer la survie du journal franco-yukonnais. Et vive le bénévolat! La quête d'annonces publicitaires parmi les commerçants du Yukon semble être, selon le témoignage des bonnes âmes qui ont été affectées à la publicité depuis la naissance de l'Aurore boréale, un exercice douloureux de quémandage!

Quant au programme

Canada-Yukon de développement de l'emploi, Monsieur Ross Knox, consultant aux services de la main d'oeuvre pour le ministère territorial de l'Éducation, est demeuré très évasif relativement à l'éligibilité du projet que les Publications franco-yukonnaises s'apprête à lui soumettre. Selon ses dires, ce genre de projet n'est pas normalement considéré par les directeurs du programme. Toutefois, l'histoire ne s'arrêtera pas là: il en faut bien davantage pour dissuader ces francophones revendicateurs (!). Par ailleurs, Emploi et Immigration ne semble pas non plus faire des pieds et des mains pour venir en aide à l'AFY; on y demeure tout-à-fait vague, on omet de donner suite aux entrevues téléphoniques et en personne, histoire sans doute d'éviter de se compromettre.

Voilà donc la situation. L'Aurore boréale est en crise. Ce numéro est peut-être le dernier. Gracieusement, la voix française de la dernière frontière vous tire-t-elle aujourd'hui sa révérence?

EMBAUCHER UN AGENT

suite de la page 1

Que voilà de beaux exercices de rhétorique! Disons-le ainsi: La Fédération culturelle franco-ténoise a reçu 50,000\$ pour embaucher un agent de développement ayant pour rôle de favoriser les contacts entre les communautés franco-ténoises et d'augmenter la capacité d'analyse de la direction de la FCFT relativement aux communications. Entre 50 et 60% du montant sont allés directement à la formation de l'Aquilon journal mensuel de la FCFT, en janvier 1986. Environ 20% furent utilisés pour le développement de la radio-communication et le reste a servi à la mise sur pied de dossiers et de projets de recherche.

En 1987, la FCFT s'attend à recevoir 30,000\$, montant réservé à la survie et au développement de l'Aquilon.

Au Yukon, parce qu'il comprend notre réalité nordique, le Secrétariat d'État nous aide à nous aider. Ne sentez-vous pas un fou rire irrésistible qui s'immisce en vous? Bien sagement, nous nous sommes laissés aider par le Secrétariat d'État et nous voici dans un cul-de-sac.

Une lueur à l'horizon

Le malaise est profond et irréversible si les fonds nécessaires à la création d'un poste de coordination à l'Aurore boréale demeurent introuvables. L'AFY a déjà fait des démarches auprès du ministère de l'Emploi et de l'Immigration et du ministère territorial de l'Éducation qui conjointement parrainent un projet de développement de l'emploi destiné à aider une clientèle se heurtant à des barrières sociales et culturelles au niveau de l'emploi à accéder à une formation professionnelle, la réintégrant ainsi au marché du travail. La réponse des deux ministères fut du genre fuyant. Les représentants officiels de la francophonie yukonnaise se proposent donc, vu le manque d'intérêt manifesté par toutes les personnes consultées jusqu'à présent, de faire état de leur préoccupation actuelle auprès d'instances supérieures. Les discussions seront peut-être plus concrètes, les solutions proposées, plus réalistes et efficaces. C'est à souhaiter.

À cet effet, M. Paul Denis, président de l'APFhQ, nous apprenait que l'avenir réserve des surprises agréables aux médias de la presse franco-

phone hors Québec. Suite à une discussion récente entre M. Roger Savoie, directeur général de la promotion des langues officielles à Ottawa, et le conseil d'administration de l'APFhQ, le Secrétariat d'État rend public son désir de venir en aide aux journaux de la presse francophone hors Québec. L'idée est encore dans son stage embryonnaire mais il est intéressant de constater que tout le Secrétariat d'État ne nous laisse pas tomber. On semble se préoccuper de l'institutionnalisation de la francophonie hors Québec i.e. associations politiques, établissements d'éducation, journaux, etc, et la promesse veut que l'on soit actuellement en quête de moyens pour ce faire. Le Secrétariat d'État règlera sans doute la "problématique morale" d'indépendance journalistique en distribuant ses fonds à travers l'APFhQ ou une agence privée. Toutefois, évitons de nous réjouir trop tôt. À Vancouver, où l'on nous aide si charitablement à nous aider nous-mêmes, on ne semblait pas au courant du projet énoncé par M. Savoie ou, si on l'était, on n'a pas jugé bon de nous en parler... Après tout, on ne vend pas facilement la mèche là-bas, chez Bon-Papa-Secrétariat-d'État.



La Fédération des Francophones
Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La F.F.H.Q. son histoire, ses activités.

La Fédération des francophones hors Québec — F.F.H.Q. — commence aujourd'hui une série de cinq articles à paraître mensuellement dans les journaux de l'association de la presse francophone hors Québec: Il y en a vingt-trois à travers le pays. Nous avons réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

D'abord, il faut dire que des associations francophones existaient dans la plupart des provinces dès le début du siècle. Notamment, l'Association franco-culturelle de la Saskatchewan (1912), la Société Nationale des Acadiens (1881) et l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910). Au début des années '70, neuf associations provinciales se rencontrent pour mettre en commun leurs préoccupations relativement à l'anglicisation des francophones. On examine l'état des choses — plutôt fragile, merci — et on décide de se doter d'un porte-parole national qui mettrait en lumière la situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec. C'est alors que fut créée, en 1975, la F.F.H.Q., pour planifier et organiser une action politique concertée. Deux nouvelles associations se sont jointes à nous depuis, celle du Yukon et celle des Territoires du Nord-Ouest.

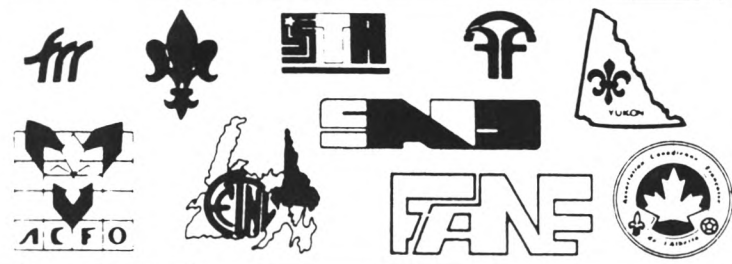
En ce qui concerne nos activités, pour l'instant, les énergies de la fédération sont orientées vers trois principaux dossiers dont les prochaines négociations constitutionnelles Québec/Ottawa/les provinces. Nous voulons absolument profiter de ces négociations pour améliorer le statut de la langue française au Canada.

Nous procédons également à une analyse des programmes du gouvernement canadien destinés aux communautés de langues officielles, programmes qui semblent avoir dévié, d'une certaine façon, de leurs objectifs initiaux qui étaient de venir en aide aux communautés de langues officielles en situation minoritaire. Or, depuis quelques années, on a été témoin d'un développement considérable de programmes consacrés à rendre la majorité anglophone bilingue. Ceci, en soi, n'a rien de déplorable, sauf que les gouvernements puisent maintenant à même les sommes d'argent initialement prévues pour les francophones et les affectent, en partie, au développement de programmes d'immersion française pour les anglophones. Nous posons la question: comment le gouvernement fédéral peut-il justifier cette contribution financière alors que les francophones hors Québec n'ont pas encore le *minimum* requis par la Constitution?

Enfin, nous intervenons à l'heure actuelle dans le domaine des communications, en vue de sauvegarder, d'améliorer et d'augmenter les services en français à l'extérieur du Québec. À titre d'exemple, le nord-ouest de l'Ontario reçoit le signal Radio-Canada de Saint-Boniface et n'a donc accès à aucune information provinciale en français. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest n'ont aucun service en français, la Nouvelle-Ecosse est mal desservie, les provinces de l'Ouest réclament un accroissement des services régionaux. En câblodistribution, la problématique est la même partout au Canada, soit la différence entre les services en milieu urbain et les services en milieu rural. Nous nous penchons en plus sur les aspects de la presse écrite, du cinéma, du vidéo, de l'édition.

Ceci étant dit, il importe de préciser que la F.F.H.Q. ne mène pas seule les dossiers de front. Les associations provinciales et territoriales sont aussi constamment en contact avec les élus de leurs milieux, de sorte que les actions locales sont inter-reliées aux dossiers nationaux. Par ailleurs, la F.F.H.Q. rencontre régulièrement une dizaine d'associations nationales avec lesquelles elle collabore à l'avancement de certains dossiers.

Prochain texte: la révision de la Loi sur les langues officielles.



Émilie Tremblay dans une "tempête de verre d'eau"

JEANNE BEAUDOIN

Le 24 novembre dernier, profitant de l'ouverture de la semaine culturelle française à l'école élémentaire de Whitehorse, Monsieur Bertrand Lacroix, coordonnateur des programmes de français au territoire, et Madame Micheline Gaudet, conseillère pédagogique, remettaient aux élèves de l'école Émilie-Tremblay, 1ère à 6e années, une photographie encadrée de Madame Émilie Tremblay en compagnie de son mari prise à Dawson City dans les années de la ruée vers l'or. Le lendemain, M. Lacroix et Mme Gaudet se rendaient à l'école secondaire Jeckell qui abrite l'autre partie de l'école Émilie-Tremblay pour présenter aux élèves de 7, 8 et 9e années cette même photographie.

L'Association des Franco-yukonnais confiait cette photo au Centre français en septembre 1986 suite à une décision prise lors de la dernière réunion mensuelle de l'AFY que présidait Monsieur Louis Rivest. La photo serait davantage à sa place, croyait-on, au Centre français qu'au bureau de l'Association francophone, l'école Émilie-Tremblay étant en quelque sorte sous la tutelle du Centre. Monsieur Roger Bouchard, alors directeur général de l'AFY remettait donc la photo à Mme Micheline Gaudet, directrice à l'Exécutif de l'AFY et employée du Centre français.

Plutôt que de voir cette photographie se faire endommager, l'AFY la mettait aux mains du Centre français afin qu'on en fasse un usage positif. "Cette photo est un document historique ayant une valeur éducative certaine et il serait triste de la laisser jaunir au fond d'un

tiroir", explique M. Lacroix. "La semaine culturelle nous semblait bien choisie pour faire don de cette photo aux élèves d'Émilie-Tremblay". Selon M. Lacroix, en mettant la photo de Madame Tremblay bien en vue, on permet à l'école de faire un pas de plus dans l'acquisition d'une reconnaissance solide auprès de la communauté yukonnaise. Pour les élèves de l'école française, on met enfin un visage sur le nom d'Émilie-Tremblay".

Toutefois, il semble que les bonnes intentions de M. Lacroix suscitent bien des remous. On lui reproche d'avoir utilisé une photo qui ne lui appartenait pas. En effet, un court entretien téléphonique entre Mme Andrée North, directrice générale de l'AFY, et M. Louis Rivest, président sortant de l'Association, a confirmé que Mme Sandra Henderson, professeur des 7, 8 et 9e années à l'école Émilie-Tremblay, avait confié la photo à M. Rivest afin qu'il en fasse faire des reproductions. La photographie a cependant été remise inconditionnellement à M. Lacroix par l'AFY. Aucun nom n'apparaissait sur la photo et aucun détail en filière ne mentionnait quoi que ce soit au sujet de la dite photo. On est en droit d'assumer que M. Rivest, à la veille de quitter le Yukon, de changer d'emploi, de se rapatrier en Colombie-Britannique, avait l'esprit accaparé par d'autres préoccupations lorsque la décision de remettre la photo au Centre français a été prise par son bureau de direction.

En apprenant que Mme Henderson était propriétaire de la photo, bien que dans les faits, l'AFY l'ait donné au Centre français et que c'est par conséquent cette dernière qui soit fau-



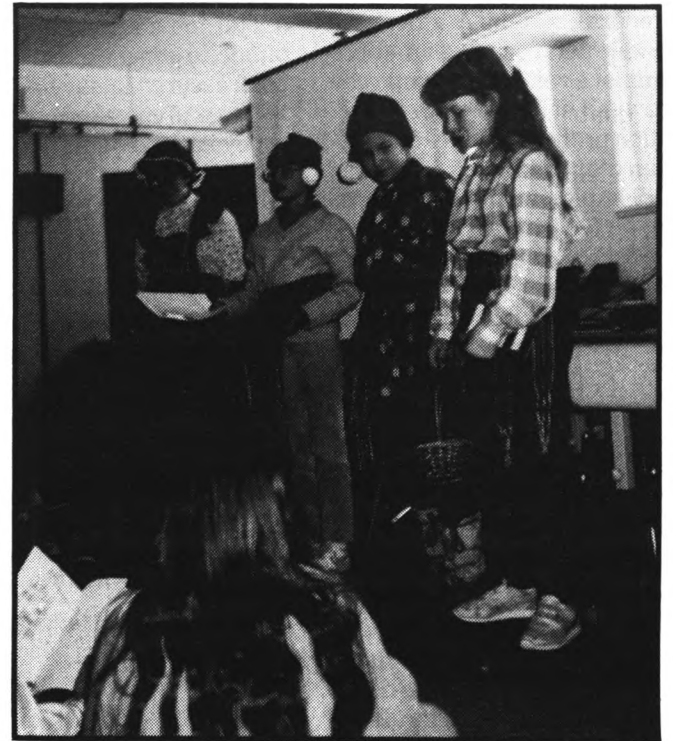
M. Bertrand Lacroix, coordonnateur des programmes de français, en compagnie de M. Jacques Vaneden, directeur de Whitehorse Elementary, remet la photo d'Émilie Tremblay aux élèves de l'école française.

tive, M. Lacroix s'est engagé à remettre l'original à Mme Henderson après en avoir fait faire des reproductions comme il avait initialement été entendu à l'amiable entre M. Rivest et Mme Henderson. M. Lacroix a refusé de commenter l'agitation entourant cette histoire. "Mon intention n'était pas du tout de créer des conflits en prenant l'initiative de remettre la photo d'Émilie-Tremblay aux élèves de l'école à laquelle elle a donné son nom. De toute façon, ce document a été confié à M. Rivest qui était président de l'AFY. On devrait accorder la même confiance à sa succession". Mme Henderson n'a pas été rejointe par l'Aurore boréale.

Madame Henderson reprendra donc possession de sa pho-

graphie. M. Lacroix, à titre de coordonnateur des programmes de français offrira une photographie de Madame Tremblay à chacun des 2 volets de l'école française afin que la pionnière siège là où il se doit et qu'elle veille sur les élèves dont on l'a fait patronne. Une photo de

Madame Tremblay sera aussi offerte à l'AFY en guise de reconnaissance pour le rôle que l'Association a joué dans l'obtention de l'école Émilie-Tremblay. Pour finir, la pionnière occupera une place de choix au Centre français.



Semaine culturelle française Attention! Les élèves de 6e à l'action (École Émilie Tremblay)

Semaine culturelle à l'école élémentaire de Whitehorse

APPRECIATION

Je pense que l'atelier des 6èmes était très bien organisé. Chacun avait une partie à faire. On pouvait voir que les enfants aimaient l'atelier parce qu'on leur a donné des questionnaires et tout le monde a marqué des réponses positives. Même les 6èmes se sont amusés. Au commencement nous étions un peu nerveux mais quand on a commencé, tout allait mieux. Et la tire était un grand succès! En finissant, on aimerait dire que si on devait le refaire, ON NE CHANGERAIT RIEN!

Les élèves de 6ième, École Émilie-Tremblay

NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION À L'AFY

Résultats des élections du 6 décembre 1986:

Christine Clercy, présidente
Jeanne Beaudoin, vice-présidente
Louise Tait, trésorière
Charlotte Ouellet, directrice
Jean Provençal, directeur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Amendements aux Statuts et Règlements de l'AFY
 - Réajustement du membership

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Franco-yukonnais qui avait lieu le 6 décembre à la salle de réunion de la bibliothèque municipale de Whitehorse, les membres présents votaient en faveur de modifier certains articles des Statuts et Règlements de l'AFY.

L'amendement le plus important a été apporté au chapitre de la **COMPOSITION DU BUREAU DE DIRECTION**. L'assemblée a voté en faveur de réduire le nombre de directeurs de 5 à 2. Certains membres ont manifesté leur inquiétude relativement à cet amendement: "Ne risque-t-on pas ainsi de réduire la représentativité du bureau de direction?". "Un si petit bureau de direction est-il démocratique?". Christine Clercy, présidente de l'Association, a fait remarquer à l'assemblée que les réunions sont ouvertes à tous les membres de l'AFY et que bien qu'ils

n'aient pas droit de vote aux réunions du bureau de direction, ils ont droit de parole et ont certainement pouvoir de persuasion auprès des membres de l'exécutif. Cette modification permettra de faciliter le fonctionnement du bureau de direction car il sera plus facile de le réunir au complet et d'avoir quorum lors des réunions. Il semble qu'il soit très difficile de mobiliser les Franco-yukonnais - la faible participation à l'AGA en témoigne - et qu'à plusieurs reprises, l'an dernier, le bureau de direction n'ait pas pu prendre certaines décisions importantes parce que le quorum n'était pas atteint. Le quorum à l'AFY est de la moitié plus un, soit de 5 pour l'ancien bureau de direction et de 3 pour le bureau actuel.

Les autres amendements aux Statuts et Règlements concernent l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** à l'article des **MISES EN NOMINATION**. Les nominations "du plancher" ne seront plus acceptées. Juste avant la tenue des élections, on

procédera à la clôture des mises en nomination. Cet item apparaissant à l'ordre du jour, les gens intéressés à poser leur candidature pourront le faire avant que l'on ne ferme les mises en nomination. Conséquemment à cette modification, les fonctions du comité de mises en nomination sont plus nombreuses.

Quelques clarifications ont par ailleurs été apportées aux procédures d'élections et aux rôles et pouvoirs des membres du bureau de direction. La notion de présidence sortante a été ajoutée: cette personne agit maintenant en tant que conseiller au bureau de direction mais n'a pas droit de vote.

Une décision relativement au coût du membership annuel a aussi été prise. Le principe de la carte de couple à 15\$ apparaissant discriminatoire pour les gens célibataires, la décision a été prise de ne vendre que des cartes individuelles à 10\$. La cotisation annuelle reste donc la même à la différence près que l'on a aboli la carte de couple.

Bénévolat à l'honneur

Le 24 novembre dernier, lors de l'inauguration officielle de la semaine culturelle française à laquelle participait un nombre étonnant de francophones et francophiles, Madame Kitty Clercy, en tant que présidente de l'AFY, a tenu à remercier publiquement tous les bénévoles qui contribuent par leur travail

acharné à faire de la francophonie yukonnaise une réalité bien solide.

Mme Clercy a profité de l'occasion pour faire mention toute particulière du dévouement remarquable d'une des bénévoles de l'AFY les plus assidues. Madame Lise Peace, trésorière de l'AFY depuis mai

1984 et enseignante à l'école Émilie-Tremblay, s'est vu remettre une plaque souvenir en guise de remerciement pour ses efforts et son impartialité. Madame Peace a participé activement à la promotion de la francophonie étant responsable de l'organisation efficace de toute une pléiade d'activités

socio-culturelles. Elle est la figure de proue dans la popularité et le succès que remportent, d'année en année, la cabane à sucre lors du Festival d'hiver de Whitehorse, les célébrations du 1er juillet et la semaine culturelle. Le plus admirable, c'est qu'elle ne s'attend pas du tout à recevoir des lauriers pour son implication. "Elle travaille dans l'ombre, ne compte pas ses heures, accomplit des tâches souvent ingrates - la trésorerie de l'AFY fut longtemps l'une de celles-là - et n'attend pas de gratification en retour", de commenter la présidente de l'AFY. L'Association des Franco-yukonnais a maintenant des fondations solides et le travail de Mme Peace en est en partie

responsable.

Surprise de cet honneur qu'on lui rendait et modeste quant à son bénévolat dont on vante les mérites, Lise Peace a fait un témoignage émouvant de sa réalité de Franco-yukonnaise, de la raison de son sentiment d'appartenance à la francophonie. Au Yukon depuis plus de 12 ans, Madame Peace a insisté sur le soutien que lui apporte son mari, Wayne, et le bénévolat que lui aussi offre à la cause des francophones. Avec humour, la présidente de l'AFY a souligné que Lise Peace prend sa francité tellement au sérieux qu'elle a réussi à assimiler son mari du côté des francophones, un tour de force en société anglo-saxonne!



Inauguration officielle semaine culturelle française

UN LIEU COMMUN POUR LES FRANCOPHONES

La quatrième édition de la semaine culturelle française avait lieu du 23 au 29 novembre 1986. L'opinion des organisatrices et organisateurs est unanime: ce fut un succès. Bien que les médias de la presse écrite n'aient daigné couvrir aucun des événements de la semaine, la participation de la francophonie fut remarquable. Le bouche-à-oreille, les affiches et CBC Yukon ont fait un excellent travail de promotion.

Alors qu'on avait choisi en 1984 et 1985 de mettre l'accent de la semaine sur la promotion de la culture canadienne-française auprès de la population anglophone du territoire, cette année les activités étaient davantage destinées à la francophonie. Le comité d'organisation a en effet jugé opportun de faire de la semaine un lieu commun pour les francophones afin de leur permettre d'échanger, de s'amuser et de se reconnaître en français. La formule, aux dires de plusieurs participants, comblait un besoin. Il est légitime pour l'AFY de vouloir accroître sa "visibilité" auprès

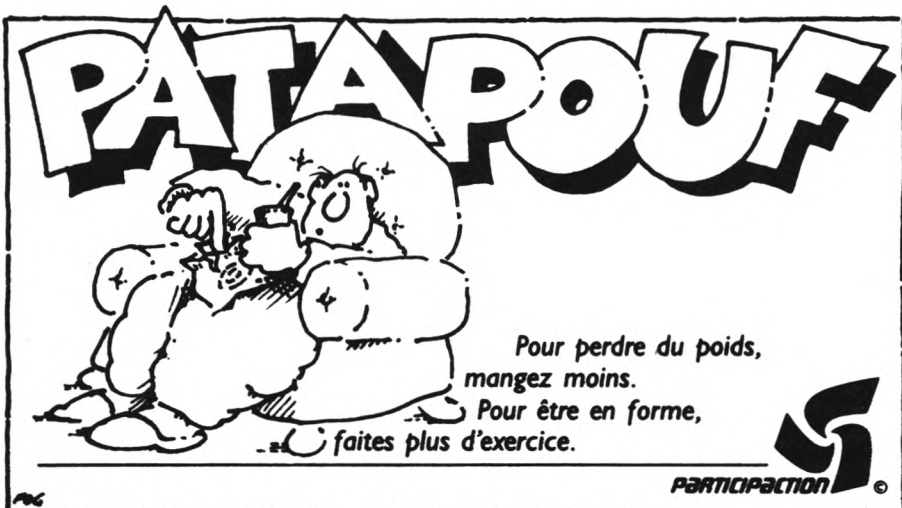
des pouvoirs publics mais plusieurs sont rassurés de voir qu'elle a, cette année, organisé la semaine culturelle française en fonction des gens qu'elle représente.

Invitée à donner son impression sur le déroulement des activités de la semaine, Madame Andrée North, directrice générale de l'AFY, s'est dite très satisfaite. Mme North a supervisé l'organisation de la semaine et bien qu'elle ait, à quelques reprises, éprouvé des inquiétudes quant à la réussite du projet, elle avoue aujourd'hui que la participation a été bien meilleure que ce à quoi elle s'attendait. Selon la directrice générale de l'AFY, la semaine culturelle a réussi à projeter l'importance de la contribution des francophones au développement de la vie socio-politique du territoire.

Plusieurs représentants du gouvernement territorial et d'associations socio-culturelles ont assisté à l'inauguration officielle de la semaine: selon Andrée North, c'est un signe

que la langue française et la francophonie en général acquiert un statut de plus en plus solide au sein de la communauté yukonnaise. Néanmoins, Mme North déplore que le Yukon News et le Whitehorse Star soient restés totalement silencieux quant à la tenue des diverses activités. "Il aurait fallu aller les chercher (les médias) par la main. Les Franco-yukonnais font partie intégrante de la société yukonnaise et ils ont droit à cette information qui les concerne".

La présidente de l'AFY, Mme Christine Clercy, croit pour sa part que l'un des éléments les plus positifs de la semaine est que les bénévoles, à l'issue des activités, ne soient pas éreintés. "C'est une bonne chose qu'on ait mis l'emphase sur des activités qui ne soient pas trop exigeantes en terme d'organisation afin d'épargner un peu nos bénévoles". Selon la présidente toujours, l'exposition que l'on pouvait admirer lors de l'inauguration officielle a connu un tel succès qu'il aurait été souhaitable qu'elle dure toute la semaine.



L'Association des Franco-yukonnais recherche

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

- Exigence:**
- expérience en administration
 - habileté dans la gestion de bureau
 - très bonne connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés
 - expérience de travail dans des organismes ou associations bénévoles ou dans une association francophone hors Québec

- Poste permanent

- Salaire négociable

Pour information, contactez:

L'Association des Franco-yukonnais

le plus tôt possible

à l'adresse suivante:

C.P. 5202

Whitehorse, Yukon

Y1A 4Z1

Tél.: (403) 668-2663



LA SEMAINE CULTURELLE FRANÇAISE

POLLY ALLEN

La semaine culturelle française était officiellement ouverte au gymnase de l'école Whitehorse Elementary le lundi 24 novembre 1986. Les activités avaient lieu du 24 au 27, et tout le monde était obligé de faire quelque chose. Sans même y penser, tout le monde s'est amusé.

La semaine culturelle a commencé avec la musique française à l'intercom; Diane s'était occupée de préparer les cassettes. À 9h00 ce lundi matin, il y a eu l'ouverture et toute l'école s'est rassemblée au gymnase pour chanter la chanson thème "Bonjour mon ami" d'Angèle Arsenault, pour écouter un poème de Jutta, et les discours bilingues de Mme Catherine et M. Luc. À 12h15, les ateliers organisés par certains professeurs ont eu lieu. Les ateliers se répétaient le mercredi. Il y avait les ateliers suivants:

- Croquignole, par Mme Hachey et Mme Rose-Marie
- Histoire de Sainte-Catherine, par la classe de Mme Peacce
- Le chant, par Mme LeBoeuf et Mme Anne
- Des contes mimés, par Mme Catherine et Diane
- Des légendes mimées, par Mme Hélène et M. Luc

Le mardi, nous avons eu la visite de Sainte-Catherine qui a montré aux classes de maternelle, première et deuxième années comment elle faisait sa tire. Les autres classes ont pu en manger. Finalement, le jeudi était la journée costumée; on portait des bérets, des "jeans", des foulards à la taille. En après-midi, nous avons eu une danse folklorique pour tout le monde. Mme Hélène "callait" la danse.

Enfin, je considère la semaine culturelle française comme un grand succès. Je pense que tout le monde s'est amusé et a appris quelque chose... à participer!

LE PETIT PRINCE EST REVENU

JACQUES BRETON

1937: Le capitaine aviateur Antoine de Saint Exupéry tombait, une fois de plus en panne avec son avion en plein coeur d'un océan de sable. L'immensité de cette mer de sable Saharienne! Jusqu'ici rien de vraiment extraordinaire! À l'époque de la grande aventure aéro-postale, les pannes étaient fréquentes. On réparait comme on le pouvait, parfois on frôlait mille dangers en atterrissant d'urgence sur des sols peu hospitaliers... La chance aidant, la panne pouvait être bien vite réparée. Alors aussi rapidement que possible on repartait vers les cieux pour livrer en temps voulu le précieux courrier à destination! Aux jours moins heureux, on était cloué au sol pour de longues journées remplies d'anxiété...

Cette époque aéro-postale des années trente fut en vérité une aventure pleine de dangers. Mais tous ceux qui pilotaient ces engins volants étaient à peu près tous de grands enfants (qui trouvaient dans l'Aventure une excellente opportunité de continuer leurs jeux commencés lors d'une enfance encore bien proche). Le danger réel qu'ils connaissaient parfaitement était bien le cadet de leurs soucis. Véritables chevaliers du ciel! Voilà ce qu'ils étaient ces garçons souriants, dans la vingtaine!... Entre Colin-Maillard et la patrouille scoute... De jeunes héros sans médailles, seulement un sourire toujours prêt à offrir!

Antoine de Saint Exupéry appartenait à cette nouvelle race de chevaliers. Il aimait pleinement la grande aventure qui s'offrait tout justement à lui. C'était aussi la belle et unique occasion de s'évader dans les airs, au-dessus de ce monde si pesant, de trouver le grand refuge, la paix reconfortante des grands espaces à peine conquis! Méditer, le coeur dans les étoiles. De longues heures de vol, caché dans les nuages, l'invitaient inévitablement à penser, à imaginer mille et une choses délicates, merveilleuses!

Créer de belles histoires "toutes simples" qu'il raconterait aux enfants, en bas, quand il reviendrait sur terre...

Saint Ex., était un grand enfant, un camarade, un ami précieux pour tous ceux de l'aéro-postale, les camarades de l'armée, tous ceux qui l'ont bien connu... Un grand enfant, un peu timide, maladroit, étourdi, tour à tour rieur, espiègle, sérieux, taquinant, grondant, joyeux, heureux, malheureux mais toujours très confiant quant à l'avenir des hommes! C'est dire qu'il était en 1937 tout-à-fait désigné pour rencontrer, faire l'heureuse connaissance en plein SAHARA de cet

extraordinaire petit bonhomme que les enfants connaissent si bien depuis cinquante ans: "Le petit Prince".

Vingt-cinq années plus tard après cette merveilleuse aventure, c'est-à-dire en 1962, je me trouvais également en plein SAHARA, en service militaire, bien au sud de notre base de Colomb-béchar, sur l'itinéraire précisément de la fameuse ligne aéro-postale Rabat-Dakar qui survolait une belle portion du grand désert saharien.

J'ai eu à maintes reprises l'occasion de dormir sur un lit de sable "à la belle étoile", protégé du mieux possible contre les nuits glaciales de là-bas. J'avoue que c'est seulement à cette époque que j'ai pu comprendre le "Petit Prince" de Saint Exupéry. Car les nuits sahariennes sont uniques, mystérieuses, envoûtantes. Même si vous êtes bien fatigué, il y est toujours assez difficile d'y trouver le sommeil... Alors bien sûr, en attendant de pouvoir s'endormir, on demeure une heure ou deux les yeux en direction des étoiles. Un vent, une brise légère vous chante des airs inconnus tout en vous caressant les oreilles, certains petits bruits secs et discrets vous laissent entre la crainte et la curiosité. Une nuit au Sahara: tout devient magique par enchantement, c'est un peu les mille et une nuits envoûtantes où j'ai connu ce parfum que l'on ne retrouve nulle part ailleurs!

Saint Ex. a dû passer bien des nuits semblables, couché le dos sur le sable encore tiède, tout près de son avion, attendant les secours ou de pouvoir un jour réparer la panne malheureuse.

Au milieu de ce grand silence de sable, notre auteur pouvait tout imaginer, espérer, désirer. Un homme au coeur d'enfant au milieu de cette belle solitude ne pouvait rien souhaiter de plus que la présence d'un ami. Si petit soit-il! Si la panne devenait sérieuse, compliquée, cela voulait dire une nuit, deux nuits, plusieurs nuits de solitude inquiétante. Tout en rêvant, on désirait en pensée, un mouton, un autre mouton, une colonie de moutons, qui lorsque le sable brûlerait les yeux, sauteraient un par un la barrière qui mène aux rêves.

Ce "Petit Prince" devenait un compagnon précieux, indispensable dans les périodes pénibles de notre aviateur aventurier. De sa petite voix devenue familière et qui pénétrait doucement le coeur de notre héros fatigué, il tiendrait une heureuse compagnie très agréable, reconfortante - surtout aux moments où l'espoir de ressortir vivant de cette aventure diminuait... Mais peut être aussi apporterait le grand espoir, qui est si nécessaire aux hommes pour vivre... Oui sans aucun doute "Le Petit

Prince" c'était l'espoir! En compagnie d'un tel petit personnage tout devait redevenir souriant, la moindre souffrance s'effaçait quand l'enfant vous demandait gentiment de lui dessiner un mouton, langage que comprenait parfaitement notre pilote perdu au milieu des dunes de sable, sur une autre planète... Saint Exupéry inventa ce gentil compagnon et l'emporta dans son coeur en disparaissant dans les flots de la Méditerranée en juillet 1944... Mais avant de disparaître à jamais, il eut grand soin de mettre sur papier

l'histoire de son heureuse rencontre saharienne pour les enfants du monde entier, les enfants seulement... d'où qu'ils soient. Ne sont-ils pas tous "Petit Prince", le sourire, l'espoir des hommes?

Aujourd'hui (depuis presque cinquante ans), il nous reste une merveilleuse fable, une histoire simple comme tout, qui trouvera sa juste place en cette période de Noël. Il nous reste un doux message que tous les enfants comprennent bien. Les adultes qui ne savent plus redevenir de temps en temps "des

petits enfants" doivent s'éloigner discrètement sur la pointe des pieds pour ne pas troubler leurs jeux dans la neige toute blanche! Tant que ces jeux, ces cris, ces rires dureront, il y aura parmi eux le "Petit Prince revenu" pour jouer avec tous les enfants du monde entier, de partout! Bien entendu, vous pourriez vous aussi le rencontrer par hasard, le voir de vos yeux en face de vous, vous posant mille questions pas trop sérieuses... "Mais les yeux sont aveugles. Il faut chercher avec le coeur"...

Réflexions

POINT DE REPÈRE

CÉCILE GIRARD

Dire que j'ai vécu une trentaine de Noëls! Les plus récents se perdent dans la brume d'une mémoire immédiate paresseuse et ironiquement ne sont vivants que ceux du temps des années-jeunesse.

Au temps des années-jeunesse, la magie de Noël dansait sur les boules givrées pendues aux branches des conifères géants décapités.

En ce temps-là les enfants nombreux des familles de nos pères, je parle de nos frères et soeurs et cousins (les mères étant sous-entendues...), sauraient longtemps à l'avance l'odeur de crème et de vanille de l'événement tant attendu!

Noël a tranché le magma des

hiers et ponctué nos enfances orageuses de cadeaux encore présents.

Il y a eu le Noël où Louise et moi avions reçu ces deux poupées endormies dans leurs berceaux roses. Il y a eu le Noël de la grande traîne sauvage: 12 carreaux! Et la suite qui semble interminable de ceux aux oursours de peluche, aux peintu-

res à numéros, aux 60 crayons "prismacolor" dans une magnifique boîte de carton; passer la nuit à les aiguiser...

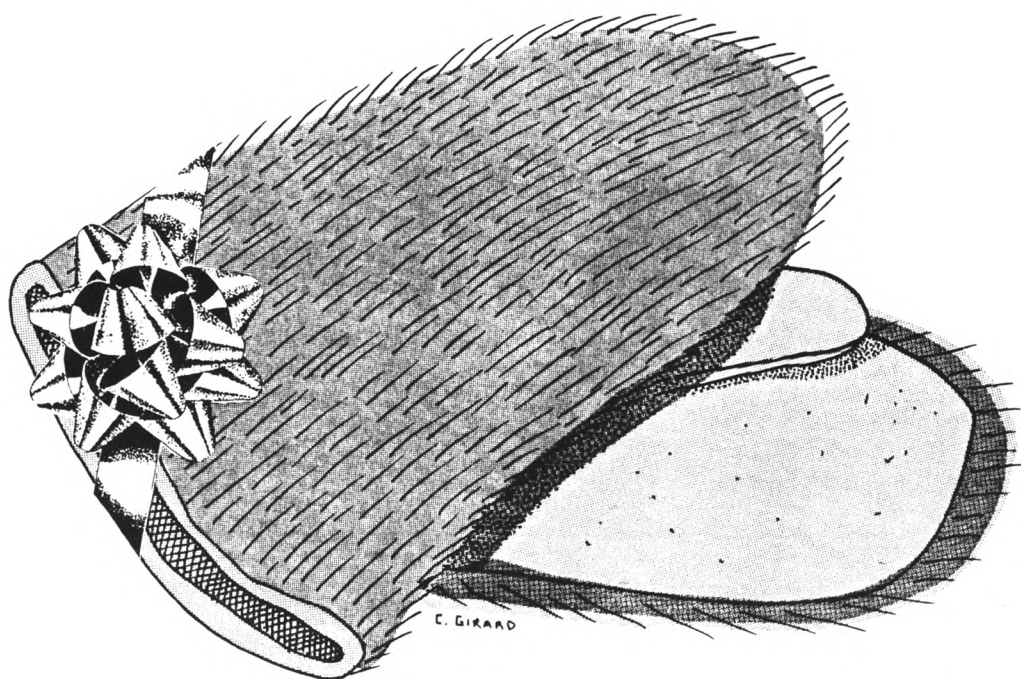
Cette ribambelle de Noëls colorés, dépareillés comme une collection de grelots et clochettes indique au temps passé le nombre des hivers aussi précisément que la grande aiguille lorsqu'elle touchait minuit.

Compagnie des Cent associés francophones

Mme Sandra Journeaux-Henderson est devenue récemment membre de la Compagnie des Cent associés francophones. Cet honneur lui a été accordé officiellement le 7 novembre, à Ottawa, après un discours de présentation élogieux du père Léger Comeaux, vice-recteur du Collège Ste-Anne (Nouvelle-Écosse).

Mme Henderson, professeure à l'École Émilie-Tremblay, est également activement impliquée depuis plusieurs années avec l'organisation Canadian Parents for French dont elle occupe présentement la présidence au Chapitre yukonnais.

YUKON NATIVE PRODUCTS SOUHAITE À TOUS UN JOYEUX NOËL



C. GIRARD

YUKON
NATIVE
PRODUCTS

4230, 4e avenue Whitehorse Yukon Y1A 1K1

668-5955



Des Frano-yukonnais deviennent citoyens canadiens

Lors d'une cérémonie tenue le 3 décembre 1986 au Palais de Justice de Whitehorse, le juge Malcolm Bryson conférait la citoyenneté canadienne à 28 personnes, dont 3 enfants, originaires de 17 pays différents. De ce nombre, 4 font partie de la communauté franco-yukonnaise.

Suite à la demande de Mme Christine Clercy, présidente de l'AFY et qui devenait canadienne cette journée-là, le juge a fait prêter serment d'allégeance à la Reine dans les deux langues officielles. Cependant, son long discours exposant les droits de ces nouveaux citoyens ne faisait à nulle part mention du statut de langue officielle du français au Canada et des droits qui se rattachent à son utilisation.

Dans une salle bondée où des gens de toutes nationalités étaient réunis pour assister à la cérémonie, Noël Balmokune, Anne-Marie Balmokune, Olivier Balmokune et Christine Clercy recevaient leur citoyenneté canadienne. Un bien grand jour pour eux!

Attirés par les grands espaces et aussi par goût de l'aventure, les Balmokune foulèrent le sol

canadien pour la première fois en 1972. Anne-Marie Casella, employée à Paris au Ministère des Affaires étrangères, a connu son mari, originaire de l'île Maurice, par correspondance. Elle le rejoint en Angleterre où il vit depuis 8 ans. Ensemble ils vivent 2 ans à Londres. Olivier, leur premier fils y voit le jour. Aujourd'hui âgé de 15 ans, Olivier fréquente l'école secondaire F.H. Collins. Il est en 10^e année. En 1972, la famille émigre au Canada, réside 1 an à Montréal, déménage à Edmonton où elle vit pendant 6 ans. Jean-Claude, 10 ans, y est né. Puis une autre migration les amène aux Territoires du Nord-Ouest, à Fort Simpson. Au bout de 2 ans, ils quittent fort Simpson pour aller à Watson Lake où naissent les jumeaux, Gaëtan et Gérard maintenant âgés de 5 ans. Au bout de 10 mois, toute la famille repart encore, cette fois en direction de Whitehorse. Depuis 1981, les Balmokune font partie de la communauté franco-yukonnaise. Noël Balmokune travaille pour Norouestel; il y est technicien. Sa femme accomplit le travail domestique à la maison et est mère à temps plein.

Christine Clercy est originaire de Poitiers en France. Elle est au Canada depuis juillet 1982. Graduada en anglais de l'Université d'Aix-en-Provence, elle a fait sa maîtrise en phonétique expérimentale. Elle est venue en Amérique pour occuper le poste de lectrice au Département de français de l'université du Wisconsin aux États-Unis, puis elle a fait de la Colombie-Britannique l'étape

suyante de ses pérégrinations. Elle y est chargée de cours à l'Université de Victoria pour le Département de langues et littérature française. Elle est par la suite instructrice de français à l'Université de Colombie-Britannique (UBC), à l'éducation aux adultes. Au Yukon l'avait fascinée lors d'un cours séjour qu'elle y avait fait et c'est pourquoi elle a voulu y revenir. "En fait, dit Clercy,

c'est le Nord, le Yukon et le Labrador, qui m'ont fait émigré". Madame Clercy est actuellement présidente de l'AFY. Elle travaille comme technicienne à CBC Yukon et enseigne le français aux employé(e)s des ministères fédéraux à Whitehorse. On peut aussi l'entendre à l'émission RENCONTRES où, en plus d'être à la technique, elle se retrouve assez souvent derrière le micro.



Le juge Malcolm Bryson confère la citoyenneté canadienne à des nouveaux Canadiens.

Le Depo-Provera s'en vient

KATHLEEN STEVENS

Le Canada s'apprête à approuver une nouvelle méthode contraceptive sûre à cent pour cent et facile d'utilisation: Le Depo-Provera.

Administré sous forme d'injection intramusculaire qui assure une protection de 3 mois, le Depo-Provera est peut-être ce que les femmes attendent depuis longtemps.

Vers le milieu des années 50, cette drogue est lancée sur le marché aux États-Unis afin de prévenir les risques de fausse couche, traiter l'endométriose et soulager les douleurs causées par le cancer de l'endomètre. En 1963, les experts poursuivent leurs recherches afin de faire approuver le Depo-Provera à titre de méthode contraceptive, cette drogue ayant la propriété de bloquer l'ovulation.

Étant donné les effets secondaires à long terme rencontrés chez les femmes: disparition du cycle menstruel, saignements, vertiges, retour tardif de la fécondité, les autorités s'inquiètent et refusent d'approuver l'utilisation du Depo-Provera surtout après avoir trouvé des cas de cancer parmi les chiennes qui avaient reçu des injections de cette drogue.

Mais les experts ne perdent pas espoir de voir apparaître leur produit sur le marché. Ils poursuivent leurs recherches.

En 1981, le gouvernement canadien s'intéresse de plus en plus au produit. En octobre 1985, le comité consultatif spécial sur la physiologie de la reproduc-

tion (CCPR) qui étudiait le dossier depuis 1981 publie un document où il est question de Depo-Provera et dans lequel il estime "qu'il s'agit là d'un contraceptif utile aux femmes en général". Selon lui les effets secondaires sont peu importants et ne touchent pas toutes les femmes qui l'utilisent.

Même si le médicament n'est pas encore officiellement accepté, on apprend en septembre 1985 que le Depo-Provera est administré à certaines adolescentes canadiennes dites "déficientes mentales" dans des cas spécifiques où le médecin estime que les risques sont moindres que les avantages.

En médecine vétérinaire, cette drogue n'est maintenant presque plus utilisée en tant que contraceptif selon le docteur André Chalifoux, car selon lui, son utilisation entraînerait des infections de l'utérus et des problèmes cutanés chez les animaux.

Quant au docteur Yves Lefebvre, membre du CCPR, le Depo-Provera est une méthode de contraception qui comporte plusieurs avantages et quelques désavantages mineurs qui sont tous réversibles. M. Lefebvre ajoute que "si un jour on devait trouver un problème majeur causé par le Depo-Provera, il serait alors temps de tout arrêter mais ça fait 20 ans qu'on étudie cette drogue alors le moment de donner le feu vert est arrivé".

Maintenant à vous mesdames, messieurs, de vous informer et de décider si oui ou non vous utiliserez ce nouveau moyen de contraception.

La fortune du pot et l'encan remportent la palme

L'encan était prévu depuis le début de la planification de la semaine vu le succès qu'il avait eu en novembre 1985. En dernière minute, on décide de rajouter un repas à la fortune du pot en première partie de la soirée du vendredi 28 novembre. Et pourquoi pas?

La formule en épate quelques-uns et en inquiète plusieurs. L'inconnu effraie. Le principe d'un repas à la fortune du pot veut que chaque participant apporte un plat et qu'une fois sur les lieux, on fasse une mise en commun de toutes les victuailles. Résultat: la table de buffet est garnie à souhait, le choix gastronomique est élaboré et tous les goûts sont comblés. L'idée était fameuse et la participation fut surprenante. Les Frano-yukonnais aiment manger. Selon les commentaires recueillis, la formule est à reprendre l'an prochain: elle a vraiment permis de rapprocher les gens. N'est-ce pas normal quand on pense à la tradition des soirées de cuisine tant chéries par les Canadiens-français?

Une fois les appétits rassasiés, Jean Provençal, le désormais célèbre encanteur franco-yukonnais, a pris la vedette et a permis au public de se dilater la rate tout en allégeant leur porte-monnaie. Les objets les plus hétéroclites étaient à l'enchère: certains neufs ou de très bonne qualité, plusieurs inutiles et d'autres, carrément

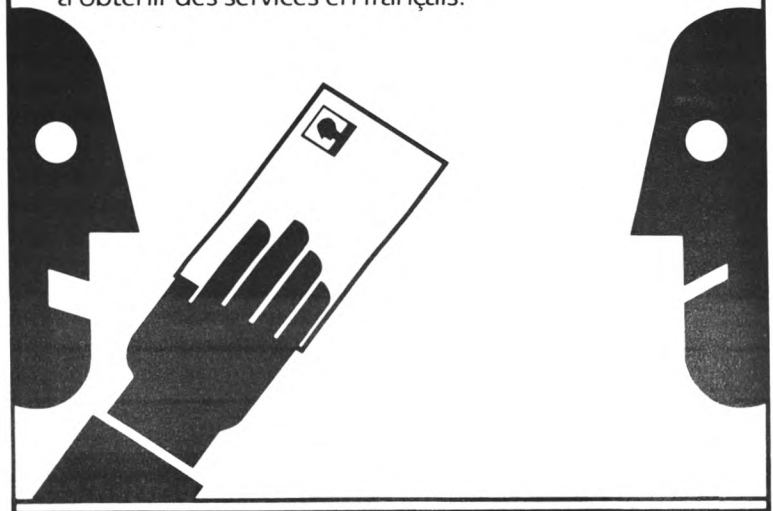
"inachetables". Notre encanteur a donc dû faire preuve de beaucoup de doigté pour se débarrasser d'un "hibachi" rouillé, graisseux et tombant en ruine. Il a pu s'en défaire en offrant 0,50\$ à un des participants. Enfin... La manière peu orthodoxe de notre encanteur le rend d'autant plus attachant et

au bout du compte, il obtient de bons résultats. Enfin. Tout, tout, tout a été vendu ce qui est un tour de force, admettons-le. Et les rires qui fusaient de partout resteront un élément mémorable, témoignant de la réussite de cette soirée pour le moins singulière.

Moi, je me fais servir en français

Lettres recommandées, colis postaux, timbres, peu importe le service, c'est ma langue que j'utilise au Bureau de poste.

Au besoin, communiquer avec le Bureau du Commissaire aux langues officielles en téléphonant à frais virés au (403) 420-3111. Il peut nous aider à obtenir des services en français.



Cinéma

Deux films, deux mondes.

Dans le cadre de la semaine culturelle française, l'Association des Franco-yukonnais, en collaboration avec la Yukon Film society, présentait deux films. Cinéphiles, petits et grands, ont assisté avec plaisir à la projection de "La guerre des tuques" et de "Le déclin de l'Empire américain".



• LA GUERRE DES TUQUES

- réalisé par André Melançon
- Luc a des idées de grandeur: c'est le chef. Il veut organiser un jeu de guerre de boules de neige et s'arranger pour en être le vainqueur incontesté. Mais il n'a pas prévu l'intervention de Sophie et du chien Cléo...
- DRÔLE, ÉMOUVANT ET POPULAIRE.
- production québécoise pour enfants de tout âge.

• LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN

- réalisé par Denys Arcand, Québec 1986
- Dans un chalet situé sur le bord du lac Memphrémagog, quatre hommes se préparent un repas. Au centre sportif, quatre femmes s'exercent. Un seul sujet de discussion: le sexe. Et les discussions comparées prennent fin lorsque hommes et femmes se retrouvent pour le repas. Alors le sujet de conversation change...
- RÉCIPiendaire du PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE, FESTIVAL DE CANNES, 1986.
- "succès sans précédent au cinéma québécois", *La vie en rose*.
- interdit aux moins de 18 ans, langage pouvant choquer...

CLAUDETTE VOYER

S'il faut de tout pour faire un monde, les deux films présentés durant la semaine culturelle française en témoignent bien.

La Guerre des Tuques, c'était le monde des enfants, un des rares films d'enfants... pour tous. On ne peut même pas lui reprocher l'absence presque totale des adultes. Parce que dans le film, ils n'avaient rien à y faire, les enfants se débrouillaient très bien sans eux. Quant aux adultes de la salle, ils ne pouvaient rester indifférents. Comme les enfants, il riaient ou pleuraient. Parce que le film réussit les deux. Sans personnages en papier-mâché, sans extra-terrestre affreux. En fait, il n'y a pas de grande vedette, sinon les enfants "ordinaires", comme celui assis à côté de soi, les yeux rivés sur l'écran à qui on se surprend à ressembler, à qui on envie ses dix ans. Et le mélange réussi par André Melançon, le producteur, a tout pour plaire. Les effets sonores, les images, tout y est. Il adapte maintenant sa sauce à une série "Contes pour tous". Souhaitons-lui seulement d'éviter la catastrophe des "Rockie" à répétition.

Le deuxième film versait dans l'autre monde: celui des

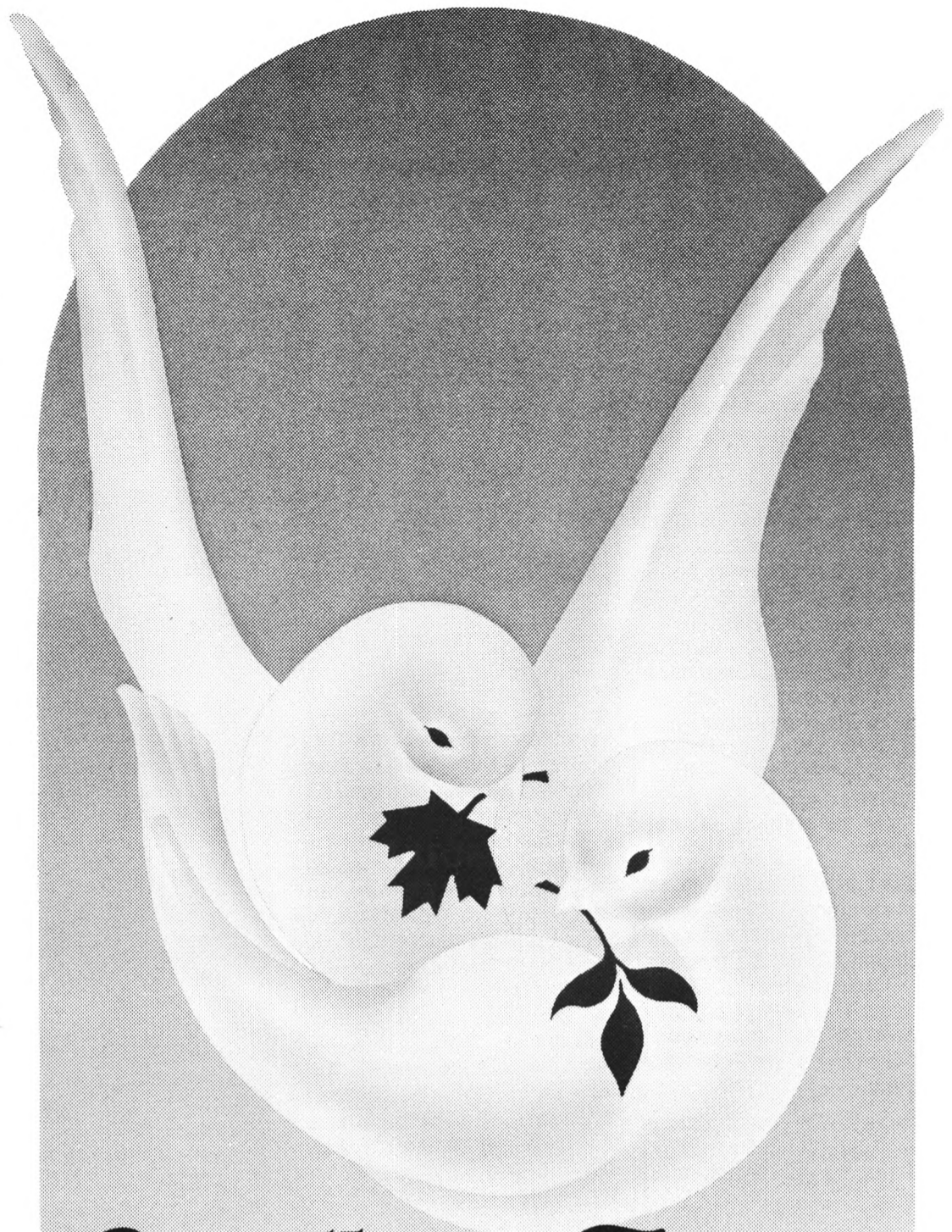
adultes. Sans enfants, heureusement... Film pervers? Non. Pas non plus pornographique. Le Déclin de l'Empire Américain, ce sont les bébés-boomers qui racontent leurs exploits et leurs déboires sexuels. Ceux-là même qui ont fait éclater la guerre des sexes, qui ont animé la révolution sexuelle font maintenant un constat de leurs acquis, des pertes aussi.

C'est un film gênant. Pas vraiment à cause du langage parfois cru, mais à cause de ce qu'il révèle. Les rires (jaunes?) couvraient trop souvent le dialogue, ce n'est plus soi qu'on regarde, ce sont les "autres". Et pourtant on lui reproche ses stéréotypes...

Si Le Déclin de l'Empire Américain atteint un niveau international, ce n'est certes pas à cause du sujet. Mais il dérange. Il remet en cause des valeurs que l'on croyait universelles. Et c'est chez-soi que ça se passe. On lave le linge plutôt sale en public.

Deux films, deux mondes...

Deux mondes? Pas vraiment. Deux façons différentes de voir un même monde où s'affrontent les contrastes. Et les films ont le mérite de nous faire se regarder. Se reconnaître? Si on veut...



Meilleurs Vœux

Même si l'Année Internationale de la Paix approche officiellement de son terme, nous devons espérer continuer à servir la cause de la Paix et de l'Harmonie dans le monde.

Au Canada, particulièrement en cette époque de l'année, nous ressentons très vivement les liens qui nous unissent à nos familles et à la communauté.

*A toutes et à tous,
Bonheur et Prospérité
pour l'An Nouveau.*

L'Honorable
David Crombie
Secrétaire d'État
et Ministre responsable du Multiculturalisme.



Moi, je voyage en français

Chaque fois que je prends un avion d'Air Canada ou un train de Via Rail, c'est en français que j'achète mon billet, réserve ma place, ou demande un café.

Au besoin, communiquer avec le Bureau du Commissaire aux langues officielles en téléphonant à frais virés au (403) 420-3111. Il peut nous aider à obtenir des services en français.

Sur la fatigue et l'action acharnée

Roger Bouchard

La fatigue et l'épuisement sont le signe de la pauvreté de l'âme. Ils démontrent un manque de sagesse, de grâce et de contrôle sur l'action. La mort se réjouit et elle nous lance un clin-d'oeil chaque fois qu'elle nous voit épuisés ou tendus.

Pourquoi acceptons-nous si facilement que la fatigue et l'épuisement fassent partie de notre quotidien? Aurions-nous été conditionnés dès l'enfance à glorifier la tension et à accepter que la fatigue soit inévitable? En effet, la plupart des gens mesurent par le degré de fatigue et d'épuisement qu'ils ressentent le sérieux de l'engagement de quelqu'un dans une tâche. Ils jugent aussi leur sens des responsabilités à partir de ce critère. Celui qui ne paraît pas tendu, agité et qui ne semble pas débordé de tous les côtés à la fois, ne doit sûrement pas se sentir "responsable" de ce qu'il entreprend. On glorifie donc l'agitation et le surmenage, mais jamais le calme et l'art d'accomplir beaucoup par une dépense moindre d'énergie.

Pourtant, l'humain est jugé grand par la qualité et non par la quantité de ses actions. Par conséquent, même une cause juste et louable ne devrait jamais justifier le surmenage. La fatigue détruit notre intelligence créatrice et elle épuise nos énergies vitales.

Quelle gloire et quel respect peuvent mériter les guerriers qui ont conquis tout un empire, mais qui l'ont fait par le feu et le sang, même si c'est génialement que leurs victoires furent menées? Car l'action qui engendre la souffrance sera éternellement petite aux yeux des sages. De même pour l'action qui crée la fatigue, car elle est la cause première de l'abrutissement mental.

Comment pourrait-on espérer jouir réellement du succès si la clarté de notre esprit est amoindrie par l'action elle-même? Le

cerveau humain étant l'ordinateur le plus parfait qui soit et comme il est potentiellement chargé de miracles, l'éducation de chaque enfant devrait le former d'abord et avant tout sur l'art de ne pas introduire dans cet appareil la poussière de la fatigue, le désordre de l'épuisement ni d'y laisser s'accumuler de mémoires chimiques négatives.

Un bon marin réussit, même à contre-vents, à progresser toujours vers le cap désiré sans qu'il n'ait à s'épuiser ni à lutter contre les éléments. Il lui suffit d'apprendre comment donner l'angle correct aux voiles de son navire pour que ce dernier évolue harmonieusement sur les flots mouvementés de la mer. Voici ce que l'école devrait nous apprendre en premier: **La sagesse!** Car il suffit de donner un "angle correct" à notre vie avec grâce, confort, succès et bonheur. L'effort, la lutte, l'acharnement et la tension ne mènent nulle part!

N'est-il pas vrai que l'impulsion d'action mène souvent aux ambitions incontrôlées et aux conquêtes sanglantes? Aucune raison ne justifie donc l'action acharnée car elle est une folie en puissance. Mais, si on juge superficiellement les événements de la vie, on peut croire que l'action acharnée a produit de grandes évolutions dans notre monde technologique. On pourrait penser que nous lui devons énormément pour notre progrès social et communautaire, mais cela est faux. Le succès de ceux qui ont oeuvré de manière tendue et acharnée est bien étroit et éphémère si l'on considère que pour réaliser leurs objectifs, ces hommes ont dû utiliser la force, l'exploitation et l'injustice. Il est vrai que l'humain a beaucoup créé depuis le début de l'ère scientifique, mais il a beaucoup détruit aussi pour satisfaire sa soif de posséder.

Afin d'apprécier le bonheur pour soi-même et aussi d'en faire bénéficier tout ce qui nous

entoure, hommes, animaux et environnement, il faut un grand équilibre affectif et mental, ce que la fatigue ne permettra jamais.

L'action acharnée démontre un manque de foi dans la vie, un orgueil trop vaste comme si c'était vraiment "soi-même" qui faisait, par notre action, évoluer les choses et les sociétés. L'univers entier n'évolue-t-il pas sans nous depuis des milliards d'années?

La présence de l'intérieur spirituel en l'homme engendre le beau, l'inspirant, le gracieux, le sublime et l'exalté. L'agitation du cerveau ne crée que le stress et l'étroitesse d'esprit.

Non, il ne faut jamais envier ceux qui se donnent à l'action au point d'en obtenir un succès accompagné de fatigue même si ceux-là disent qu'ils ont trouvé dans l'action le dépassement d'eux-mêmes et l'oubli de leurs soucis. Ils ne savent pas qu'ils ont vendu leur âme spirituelle en échange d'un peu de poussière dorée. Malgré les apparences de leurs victoires acquises par la lutte, l'effort volontaire et une personnalité durcie par le combat, ces personnes font toujours plus de mal que de bien dans l'univers. Ils ne vivent pas en harmonie avec l'Intelligence cosmique et, ne connaissant pas que tout évolue harmonieusement dans la nature, ils

imposent par la force leur volonté à toutes les choses et à toutes les autres créatures. Ils ne connaissent pas le sentiment de joie et de paix profonde qui vient dans la perception du repos de l'âme et ils vivent donc, fiers de leurs réalisations, tendus et agités.

Il n'y a que la fatigue obligatoire qu'on a le droit d'accepter, celle qui vient par exemple, lorsqu'un enfant pleure la nuit et qu'il faille se lever pour s'en occuper. Cette fatigue est naturelle, normale, humaine et on doit tout simplement l'offrir à la vie comme faisant partie du chemin de notre évolution et de notre épanouissement personnel et collectif.

Message important pour les employeurs régis par le gouvernement fédéral et pour les fournisseurs du gouvernement fédéral

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

L'équité en matière d'emploi permet d'assurer que tous les candidats à un poste et tous les employés jouissent de chances égales sur le marché du travail.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral a créé deux programmes : le Programme légiféré d'équité en matière d'emploi et le Programme de contrats fédéraux.

La nouvelle Loi sur l'équité en matière d'emploi exige de certains employeurs régis par le gouvernement fédéral qu'ils mettent en oeuvre l'équité en matière d'emploi et qu'ils fassent chaque année rapport de cette activité au gouvernement. Les premiers rapports devraient être soumis en 1988.

La loi s'applique aux employeurs tels que définis à l'article 2 du Code canadien du travail et employant 100 travailleurs ou plus. Cette loi s'applique également aux sociétés de la Couronne énumérées au paragraphe C de la Loi sur l'administration financière.

D'autre part, en vertu du Programme de contrats fédéraux, les fournisseurs du gouvernement fédéral qui comptent 100 employés ou plus doivent s'engager à mettre en oeuvre l'équité en matière d'emploi afin de pouvoir soumissionner des marchés de \$200,000 et plus. Les fournisseurs à qui l'on a adjugé des marchés feront l'objet de vérifications sur place.

Les employeurs qui sont visés par ces mesures sont invités à communiquer avec les consultants responsables de l'équité en matière d'emploi, d'Emploi et Immigration Canada, pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez vous adresser à :

1055, rue West Georgia
C.P. 11145
Vancouver (C.-B.)
V6E 2P8



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

Que veux-tu être quand tu seras grand?

Vivant!

Unicef Canada



La petite communauté francophone de TESLIN

MICHELE GUEVREMONT

Teslin, petite péninsule sur le lac Teslin, est un abrégement du mot Tlingit "TES-LIN-TOO", qui signifie cours d'eau allongé.

La population est surtout composée d'autochtones et de fonctionnaires. Les facilités touristiques telles que motels, cafés, location de bateaux, guides de chasse et de pêche, aéroport ainsi qu'une base pour hydravions, constituent les attractions principales.

Nous avons deux Églises et plusieurs religions. La station de santé a maintenant deux garde-malades, dont l'un est un infirmier francophone. Wayne Laperle travaillait à l'hôpital de Whitehorse. Après avoir passé par tous les stages: surveillant de nuit, soins intensifs, salle d'urgence, accouchement, etc, il décide de retourner aux études en 1985, à Dalhousie, Halifax, pour prendre un cours d'infirmier dans les postes isolés. Au bout d'un an, il revient au Yukon. Le choix ne manque pas et il choisit un poste à Teslin. Ce qui l'attirait le plus ici, c'était le lac, la pêche, la chasse et aussi la courte distance pour

se rendre à Whitehorse. Sa femme, Suzanne, et lui ont eu deux enfants: Adrien, 5 ans et Jocelyne, 2 ans.

Wayne est né à Cornwall de parents francophones. Après avoir terminé ses études à Cornwall General School of Nursing, il travailla à l'hôpital pendant deux ans puis il partit en voyage. C'est au Texas qu'il rencontra Suzanne. Il se sont mariés en 1978. Revenus au Canada, il travailla à Ottawa jusqu'en 1983. Un autre voyage les amène dans l'Ouest, jusqu'à Whitehorse, et pourquoi pas?

Wayne parle français à la maison. Lorsque je vais à la clinique, lui et moi parlons toujours en français. Même lorsque nous nous rencontrons soit au magasin ou au bureau de poste, Wayne n'est jamais gêné de me parler en français, à l'étonnement de tous bien sûr, car on oublie facilement que nous sommes francophones.

Les autochtones sont si nombreux que selon moi, le Tlingit devrait avoir la priorité sur le français. Les "elders" seulement peuvent encore le parler couramment. L'an dernier, après avoir suivi quelques

cours, je pouvais dire: "Comment ça va? Ça va bien et toi? Moi aussi." J'espère que cette année encore les adultes auront la chance d'avoir ces leçons. À l'école, ils enseignent le Tlingit 15 minutes par jour, à partir de la maternelle, à tous les élèves. Ils sont bien chanceux!

Un autre missionnaire de la santé, morale cette fois, est le Père Charles de Campigneules, Olat de Marie-Immaculée. Il est cependant parti en Colombie-Britannique à l'heure où j'écris ces lignes. Il travaillait à Teslin depuis 1983. À part du ministère, le Père de Camp., comme on l'appelle ici, s'occupait du groupe des Alcooliques Anonymes, de l'étude hebdomadaire de la Bible et était conseiller pour les ménages. En fait, il est même allé jusqu'à Ottawa, en 1980, pour suivre un cours d'entraînement sur le "Renouveau conjugal". Ceci est un mouvement laïc pour établir un système de communication afin d'aider les couples. Au début, lorsqu'il était responsable de ce mouvement, il organisa 3 fins de semaine intensives à Whitehorse. Les ateliers doivent réunir au moins 5 couples; ceux-ci partagent leurs témoignages et

en établissant des similarités avec le vécu des autres couples, ils ont la chance de découvrir des solutions à leurs problèmes et des changements pouvant

être bénéfiques à leur situation de couple.

Voir L'OUEST page 12



Un monde entre égaux

INTER PARES

Histoire de femmes

Fatima, villageoise pauvre, avait des difficultés à accoucher et dut se rendre à l'hôpital. Les médecins ont demandé une grosse somme d'argent pour lui donner des soins. Le mari de Fatima a refusé, disant que c'était trop cher et qu'il ne pouvait pas payer. Fatima a dit qu'il serait possible de payer les médecins en demandant des contributions à ses amies qui faisaient partie de l'organisation féminine Banchte Shekha.

Fatima était en travail et les médecins étaient vagues au sujet de leurs honoraires, disant seulement qu'il faudrait leur payer une grosse somme d'argent. Souffrant beaucoup et désespérée, Fatima a exigé que les médecins fixent leur prix. Elle a fait dire à toutes les femmes de son village de venir. Environ trois cents sont venues et se sont rassemblées devant l'hôpital. Lorsque les médecins ont demandé pourquoi il y avait tant de femmes, on leur a répondu qu'elles étaient venues pour montrer que si chacune donnait seulement un taka (environ 20 cents) les honoraires pourraient être payés. Elles ont déclaré également qu'elles étaient venues pour s'assurer que le prix de l'accouchement de l'une des leurs serait raisonnable. Les médecins étaient visiblement intimidés.

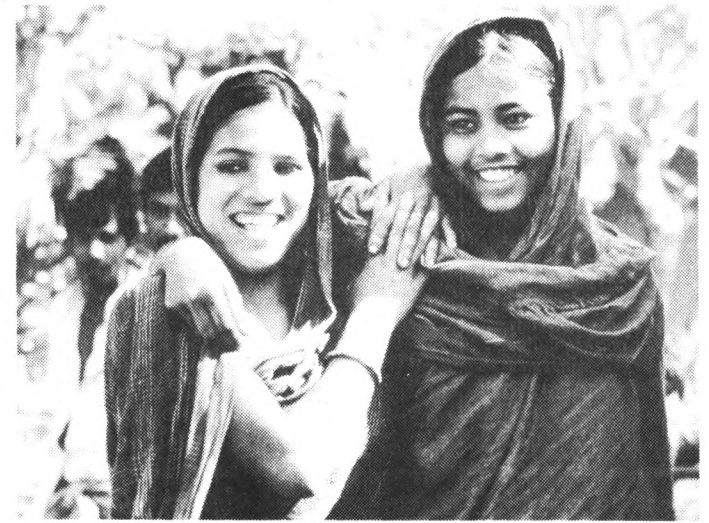
Fatima a accouché d'un enfant mort-né après une longue période de travail. Quand on a demandé au médecin quels honoraires il désirait, il dit qu'il n'avait besoin d'aucun honoraire, que c'était suffisant d'avoir pu aider une personne dans le besoin. Maintenant, lorsqu'un membre de Banchte Shekha va à cet hôpital, elle est mieux traitée qu'avant.

(Tel que raconté à INTER PARES)

Banchte Shekha signifie « Apprendre à vivre ». C'est une organisation composée de femmes rurales de la région de Jessore, au Bangladesh. Plusieurs de ces femmes sont divorcées, veuves ou abandonnées, et Banchte Shekha les aide à s'organiser en groupes dans les villages pour résoudre leurs problèmes sociaux et économiques.

L'anecdote ci-dessus reflète le travail accompli par Banchte Shekha pour aider les femmes désavantagées à comprendre ce qu'elles peuvent réussir à faire si elles travaillent ensemble et se soutiennent mutuellement. Elle montre également la compréhension que ces femmes ont acquise de leur propre société, de son fonctionnement et des moyens d'y opérer des changements. Banchte Shekha

peut raconter beaucoup d'histoires de ce genre qui se sont déroulées depuis sa fondation, il y a huit ans, et qui témoignent de la prise de conscience des femmes et d'actions collectives efficaces. D'autres histoires, nombreuses aussi, illustrent les luttes et les succès de l'organisme en alphabétisation, prévention médicale (planning familial, immunisation), développement des compétences (confection de vêtements, conservation des aliments, broderie), établissement de petites entreprises (élevage de poulets, élevage de poissons), etc.



Les plus de 5 000 femmes qui se sont jointes aux 339 groupes de Banchte Shekha y ont trouvé l'occasion d'un nouveau départ, l'estime de soi, la dignité et l'accès au pouvoir.

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à: Un monde entre égaux, INTER PARES, 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

BONNES NOUVELLES!

Votre RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Change pour le mieux

Dès le 1er janvier 1987

Dès le 1^{er} janvier 1987, des changements seront apportés au Régime de pensions du Canada.

Il est important que vous sachiez quels bénéfices vous pouvez retirer de votre Régime de pensions car il vous assure, à vous et/ou à votre famille, la garantie d'un revenu de base qui vous protégera financièrement au moment de votre retraite, ou en cas d'invalidité ou au décès. Vous devez toutefois présenter une demande quand vous croyez être admissible à une prestation.

Les renseignements qui suivent mettent en lumière les principaux changements qui sont apportés. Voici donc de bonnes nouvelles.

Des arrangements financiers qui nous assureront un meilleur avenir

De nouveaux arrangements financiers feront en sorte que le Régime de pensions du Canada soit plus sûr que jamais.

Vos cotisations augmenteront de façon modérée et graduelle. Ainsi, en 1987, un employé qui cotise au taux maximum, versera environ 26\$ de plus.

Vous serez plus libre de choisir le moment de votre retraite

À compter du 1^{er} janvier, vous aurez le choix de commencer à recevoir votre pension du Régime de pensions du Canada dès l'âge de 60 ans jusqu'à l'âge de 70 ans.

Si vous choisissez de toucher votre pension avant 65 ans, vous recevrez moins car vous aurez moins cotisé au Régime alors qu'une pension pourra vous être versée plus longtemps.

De la même façon, si vous choisissez de toucher votre pension entre 65 et 70 ans, vous recevrez plus chaque mois.

Prestations d'invalidité augmentent

À compter de janvier 1987, ceux qui sont jugés invalides verront leur prestation mensuelle augmenter de façon très significative. Par exemple, la prestation d'invalidité maximum augmentera de 487\$ à 635\$.

Aussi, ceux qui commencent à travailler ou qui retournent sur le marché du travail pourront devenir admissibles à la prestation d'invalidité après seulement 2 ans de cotisations au Régime de pensions du Canada. Auparavant, on exigeait des cotisations pour au moins 1/3 des années où des cotisations auraient pu être faites, avec un minimum de 5 ans.

Continuation des prestations de survivants

Ceux qui reçoivent une prestation de survivant ne perdront pas le droit à la prestation s'ils se remarient.

Toute personne qui s'est remariée et dont la prestation fut supprimée pourra la recevoir à nouveau.

Division des droits à pension

Les personnes qui divorcent verront leurs «droits à pension» accumulés dans le Régime de pensions du Canada se diviser en deux parties égales et chaque personne sera admissible à la part qui lui revient. À compter du 1^{er} janvier, vos «droits à pension» peuvent aussi diminuer de moitié si votre vie commune se solde par une séparation de fait.

Division des pensions de retraite

Lorsque vous et votre conjoint commencerez à toucher vos pensions de retraite, les prestations accumulées au cours de votre vie commune pourront être partagées en parts égales si l'un des deux conjoints en fait la demande.

Les prestations pour enfants à charge

Jusqu'à maintenant, les prestations pour enfants à charge étaient limitées à un seul montant fixe, même si les deux parents avaient cotisé au Régime de pensions du Canada avant de mourir ou de devenir invalides.

Les prestations «combinées» seront améliorées

Les personnes admissibles à une prestation de survivant doublée d'une prestation d'invalidité pourront voir le montant maximum de leur prestation augmenter.

De la même façon, le montant maximum d'une prestation de survivant doublée d'une pension de retraite pourra être augmenté pour les personnes admissibles.

Pour bâtir un avenir sûr

Nous avons tous à cœur de nous bâtir un bel avenir. Et le nouveau Régime de pensions du Canada nous fournit un bon point de départ pour nous aider à bâtir cet avenir sur des fondations bien solides.

Il se peut que vous ayez besoin de renseignements supplémentaires pour mieux comprendre ces changements. N'hésitez pas à composer sans frais le numéro de téléphone qui suit. Ou encore, postez ce coupon à l'adresse suivante:

CPP-INFO
Case postale 5400, Succursale «D»
Scarborough, Ontario M1R 5E8

1-800-387-8690
À Toronto, composez le 973-6890



LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Renseignez-vous!

J'aimerais en savoir davantage sur le Régime de pensions du Canada. S'il-vous plaît, faites-moi parvenir «de bonnes nouvelles» en français en anglais à propos de:

- La pension de retraite
- Les prestations d'invalidité
- Les prestations de décès et de survivants
- La division des «droits à pension»
- Les différentes possibilités quant à l'âge de la retraite
- Le financement du Régime de pensions du Canada

Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Canada

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____
Code postal _____ 02

SI LE NORD M'ÉTAIT CONTÉ

Que va-t-il devenir, notre petit train?

DANDELY

Depuis plus de quatre-vingt années, notre petit train allait et venait de SKAGWAY (Alaska) et ceci par tous les temps! Aujourd'hui il dort depuis près

En novembre 1897, les fonds nécessaires étant réunis, on commença donc les travaux de la "Wagon Road", sous la direction de M. George Brackett. Au départ, il y eut pas mal de difficultés pour mener au mieux ces

La construction de cette première tranche de ce projet Skagway-Lac Bennett (40 milles) n'alla pas sans problèmes. Dès le début des travaux les difficultés abondèrent, entre autres celle de reconnaître offi-

ciellement une frontière U.S.A. - Canada, mais surtout les conditions de travail très spéciales pour cette région sauvage et rocheuse...

Bon nombre d'ouvriers (environ 2,000) participèrent à l'ouvrage été comme hiver, cela va sans dire dans les pires conditions; les moustiques, l'été et le froid intense durant les longs mois d'hiver... (en moyenne -40°F). L'épreuve la plus difficile fut sans doute les travaux de percement du petit tunnel de 250 pieds dans la granite de la montagne.

Mais le 6 juillet 1899, on avait atteint le Lac Bennett, malgré bien des obstacles, après avoir passé mille épreuves, percé, dégagé les masses rocheuses, construit des ouvrages de bois et métal, des ponts, contourné certaines montagnes infranchissables... supporté les rigueurs du climat, les accidents, les maladies... Le grand ouvrage fut mené à terme le 29 juillet 1900, soit 27 mois après le début des travaux.

Le réseau ferroviaire de 110 milles Skagway-Whitehorse était né...

Et depuis cette époque héroïque le petit train rend mille services au Yukon puisque pour plus de trois quart de siècle, il fut entièrement responsable

pour l'approvisionnement en tout... Durant la construction de "l'Alaska Highway" au début des années 40, il fut souvent utilisé au transport des troupes américaines pour les travaux de construction de cette route importante.

Mais sa participation la plus élégante et agréable, fut sans doute celle du transport des touristes venant de tous les points du monde... Le voyage étant un événement unique pour la beauté du décor sur toute la distance de ce réseau...

Hélas, depuis octobre 1982, notre cher petit train s'est tu, sa voie de fer dort sous la neige. Malheureusement avec les années qui passent, le tout est devenu bien malade...

Beaucoup de Yukonnais ont le cœur lourd de ce fait, et souhaitent que tout du moins soient reprises les randonnées touristiques durant la saison d'été. Tout d'abord pour la qualité des paysages, mais également pour des raisons extrêmement économiques. Mais enfin, et surtout, parce qu'il nous manque très fort, ce gentil petit train "White-Pass" qui rentrait, autrefois aux sons de cloche, le soir à Whitehorse.

Nous attendons des jours meilleurs pour lui. Signé: Votre vieil ami de toujours.



La station du lac Bennett, White-Pass. Voie ferrée

de quatre années sous la neige, d'un sommeil semble-t-il bien mérité... comme ce sommeil se prolonge, on est quelque peu inquiet. Car à vrai dire, il nous manque beaucoup ce petit train! Il faisait doucement partie de notre vie yukonnaise. Son déplacement tranquille, sa claque qui annonçait son arrivée le soir, nous rappelait tendrement qu'il nous revenait d'une randonnée au travers de beaux paysages de l'Alaska, Colombie-Britannique et Yukon... Nous étions en quelque sorte rassurés, tranquilles qu'il revienne joyeusement au bercail. Et lorsqu'il repartait au matin, on était toujours ravi de lui donner priorité, le laisser couper l'avenue, rien ne pressait vraiment, nous avions toutes les patiences du monde...

Quoique bien petit, ce train avait une histoire, un passé grandiose. Il est né, tout d'abord, au début de ce siècle, suite au grand Renue-ménage que produisit la découverte de l'or au Yukon.

En effet dès 1897 la route de White Pass devenait de plus en plus difficile à franchir pour les milliers "nouveaux-venus" à Skagway. Un certain monsieur George Brackett, ancien maire de Minneapolis (et par la même occasion) ingénieur à la "Western Pacific Railway" fut le premier à proposer certaines améliorations afin de mieux franchir le fameux sommet "White Pass".

travaux, autant par le manque de fonds suffisants que par la faiblesse des relevés de géomètres de l'époque.

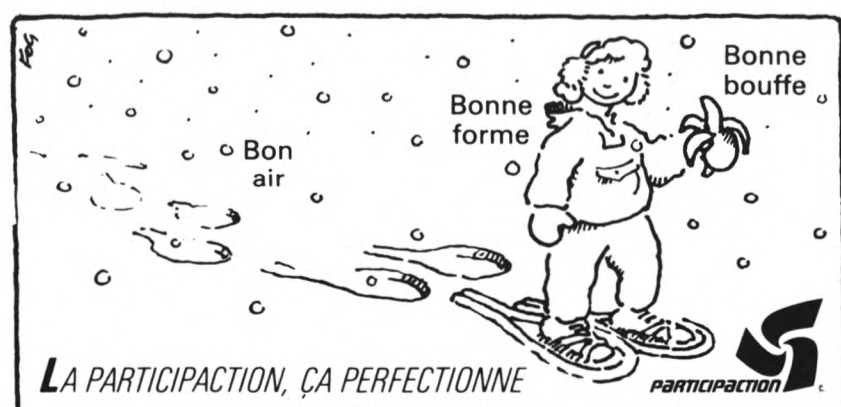
Aussi après l'accomplissement d'une distance d'environ treize kilomètres, il fallut faute d'argent abandonner provisoirement ce grand et coûteux projet et M. G. Brackett s'en fut à la recherche de nouveaux fonds... L'idée de construire une voie ferrée prit naissance au début de mars 1898. Sir Thomas Tancrede qui représentait alors un groupe de financiers anglais, appuyé de M. Michael J. Heney, ancien entrepreneur pour la "Canadian-Pacific", aidèrent au projet dès le début de la construction du réseau "White Pass".

En avril 1898, "The White Pass and Yukon Road Company" fut organisé. La portion de voie traversant le territoire de l'Alaska fut incorporée dans la compagnie "West Virginia" qui adopta pour nom: "Anctic Railway and Navigation Company". Quant au groupe anglais, il finança les travaux pour le tronçon canadien de Colombie-Britannique et territoire du Yukon. "White Pass Route".

Au départ, on réalisa bien vite que d'installer le modèle standard de voie ferrée représentait des coûts trop élevés, aussi adopta-t-on le format moins large (3 pieds) de voie ferrée, qui convenait mieux d'ailleurs aux conditions de terrain.



Chasse-neige utilisée dans les années 30 par White-Pass.



L'OUEST CANADIEN

suite de la page 10

Le Père Charles, ordonné en 1953 à Solignac en France, est arrivé au Canada en 1954, à Montréal. Arrivé de Cherbourg par bateau, il est tout de suite parti pour l'ouest canadien avec un arrêt à St-Charles Scholastique pour apprendre l'anglais. L'année suivante, en passant par l'ancien pont de Teslin, il se

rend jusqu'à Ross River. En 1958, il continue sa tournée vers Burwash Landing où il travaille avec le Père Morisset, puis en 1960, il devient aumônier des Soeurs de Ste-Anne à Dawson City. Il redescend vers Telegraph Creek en septembre 1963 pour prendre en charge sa première mission.

Il prend ensuite congé en '67 pour aller visiter l'Expo à Montréal et reviendra pour une autre mission, celle de Teslin. Mais après deux ans, il déménagera encore, vers Haines Junction cette fois. En juillet '73, le Père Charles devra aller s'installer à Carmacks pour y rester une dizaine d'années. C'est

après cette tournée au Yukon qu'il reviendra à Teslin dans une belle petite église octogonale. Maintenant parti au Sud, nous espérons qu'il se réchauffera bien la "couenne" et que pour un missionnaire de sa trempe, la vie communautaire sera plus agréable et intéressante pour lui.

Le Père Charles parti, il ne reste plus que Irène Mahoney, Wayne et sa famille, moi et la mienne de francophones à Teslin. Aussitôt que j'en découvrirai d'autres, je vous le ferai savoir...

À bientôt!

L'Association des Franco-yukonnais désire offrir ses meilleurs souhaits du Temps des Fêtes à tous ses membres. Puisse votre francité toujours vous tenir à coeur!



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Bonheur et succès dans vos entreprises!



Edgar Albert

Robert Aubin

Noël et Anne Marie

Balmokune

Sylvie Binette

Roger Bouchard

Mary-Ann Bourque

Jacques Breton

Rose-Marie Burchill

Romain Carrière

Suzanne Chrétien

Christine Clercy

Herbert et Carolyn Cohen

Anne-Marie Drolet

Paulette Dufour

Norman Eady

Michèle Fortin

Gérard Garant

Catherine Gignac

Cécile Girard

Claudette Gohier

Nicole Grimard

Francine Guay

Michèle Guèvremont

Hayley et Sandra Henderson

Michael Herdes

Yann Herry

Denis Jacob

Ron Janusaitis

André Jobin

Bertrand et Thérèse Lacroix

Lionel Lagacé

Gilbert Lamarche

Denis Lambert

Élizabeth Leboeuf

André Lecavalier

Louise et Cal Legassicke

Brian Lendrum

Diane Morin

Jacques Moreau

Père Morisset

Robert et Thérèse Nantel

Andrée North

Wayne et Lise Peace

Bill Preston

Jean Provençal

Pierre Pruneau

Hélène Saint-Onge

José Santos

Anne Sergerie

Anita Simpson

Stephanie Starks

Susan Starks

Kathleen Stevens

Louise Tait

Père Tanguay

Lorraine Troy

Hector Vallée

Johanne Veillette

Roger Voisine

Claudette Voyer

Bruce Willis

Kay Yamada

Jeanne Beaudoin

Charlotte Ouellet

